

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 71-1545/SG/FP mettant un adjudant-chef des Troupes de Marine en position « hors budget des Armées » à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales.

n° 71-1545/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
16 novembre 1971

Numéro JO  
n° 23 du 10/12/1971

Date du numéro  
10 décembre 1971

### TEXTE INTÉGRAL

M. Jacques Louche, adjudant-chef des Troupes de Marine en position « hors budget des Armées », est, pour compter du 17 octobre 1971, daté de son arrivée dans le Territoire, mis à disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir à la direction du Service de Santé en remplacement numérique de l'adjudant Lucien Bergerot, rapatriable